

Préfecture de la Somme

Direction des Affaires Juridiques
et de l'Administration Locale

Bureau de l'Administration
Générale et de l'Utilité Publique

PRÉFET DE LA SOMME

Amiens, le 14 octobre 2011

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

CERTIFICAT D'ANTÉRIORITÉ

Le préfet de la région Picardie, préfet de la Somme donne acte à la société GUY DAUPHIN ENVIRONNEMENT (GDE), route de Iorguichon à ROCQUANCOURT (14540), de sa déclaration effectuée le 13 avril 2011, en application de l'article R513-1 du code de l'environnement, en vue d'obtenir le bénéfice de l'antériorité pour exploiter au bénéfice des droits acquis, un centre de transit et de traitement de métaux et déchets situé sur le territoire de la commune de CORBIE, au lieu-dit « Le Marais d'Etampes » parcelles cadastrées section S n° 100 et 247.

Cette installation relève de la rubrique suivante de la nomenclature des installations classées :

Rubrique ICPE	Libellé de la rubrique	Nature de l'installation	Volume	Régime (A,D,NC)
2712	Installation de stockage, dépollution, démontage, découpage ou broyage de véhicules hors d'usage ou de différents moyens de transport hors d'usage	Aire de stockage des VHU en attente de dépollution : 500 m ² Station de dépollution : 100 m ²	Surface totale : 600 m ²	A
2713 1.	Installation de transit, regroupement ou tri de métaux ou de déchets de métaux non dangereux, d'alliage de métaux ou de déchets d'alliage de métaux non dangereux à l'exclusion des activités et installations visées aux rubriques 2710, 2711 et 2712 <i>1. La surface étant supérieure ou égale à 1000 m²</i>	Hangar de métaux non ferreux : 5000 m ² Métaux à oxycouper : 5000 m ² Aire de stockage des platins et VHU dépollués : 10000 m ²	Surface totale : 20000 m ²	A
2718 1.	Installation de transit regroupement ou tri de déchets dangereux ou de déchets contenant les substances dangereuses ou préparations dangereuses mentionnées à l'article R 2511-10 du code de l'environnement, à l'exclusion des installations visées aux rubriques 1313, 2710, 2711, 2712, 2717 et 2719 <i>1. La quantité de déchets susceptibles d'être présente dans l'installation étant supérieure à 1 Tonne</i>	Aire d'entreposage des batteries et autres déchets dangereux issus du démontage des VHU	60 Tonnes	A

2791.1	Installation de traitement de déchets non dangereux à l'exclusion des installations visées aux rubriques 2720, 2760, 2771, 2780, 2781 et 2782 transit, regroupement ou tri de déchets non dangereux <i>1. La quantité de déchets traités étant supérieure à 1T/j</i>	Oxycoupage des déchets métalliques	200 T/j en moyenne 500 T/j en pointe	A
2711	Transit, regroupement, tri, désassemblage, remise en état d'équipements électriques et électroniques mis au rebut <i>Le volume susceptible d'être entreposé étant inférieur à 200 m3</i>	90 m3 de DEEE non dépollués 90 m3 de DEEE dépollués et stockés sur l'aire dédiée aux platins	180 m3	NC
1432.2	Stockage en réservoirs manufacturés de liquides inflammables représentant une capacité équivalente inférieure à 10 m3	Cuve de stockage	1,2 m3	NC
1435	Station-service : installations ouvertes ou non au public, où les carburants sont transférés de réservoirs de stockage fixes dans les réservoirs à carburant de véhicules à moteur, de bateaux ou d'aéronefs La quantité annuelle de carburant distribuée étant inférieure à 100 m3	Installation de remplissage des réservoirs des engins	90 m3	NC

Pour le Préfet et par délégation,
l'attaché chef de bureau,

Nicolas GRENIER

Copie adressée à :

Monsieur le maire de CORBIE

Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement de Picardie

Inspecteur des installations classées

Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Somme

Direction Générale de l'Agence Régionale de Santé de Picardie

Direction Régionale des Entreprises, de la concurrence, de la consommation, du Travail et de l'emploi de Picardie

Direction Régionale des Affaires Culturelles

Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours de la Somme

Bureau Interministériel Régional de Défense et de Sécurité Civile

Agence de l'eau Artois Picardie